

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS**

SEANCE DU 15 AVRIL 2003

L'An Deux Mille Trois, le 15 Avril

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 8 Avril 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES **Secrétaire** : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Michel ALBINET, Christian BONZI, Max AMIEL, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Christian CHAMAYOU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Christiane SEGURA, Patrice MANGIONE, Jean CAYRE, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Joëlle FRANQUES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Messieurs Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU (pouvoir Sarah LAURENS), Dominique BILLET (pouvoir à Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (pouvoir à Jean CAYRE), Olivier BRAULT (pouvoir à Mademoiselle Laurence PUJOL)

Membres suppléants : Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Nicole CABASSOT, Henri JALBAUD-PUECH, Francis MARCHAND, Pierre CRESPO, Éliane CARLES, Jean-Philippe ROQUES, Barbara BARBEY, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Christian MALGOUYRES, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRIÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Gérard FABRE.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/49 et revient avant le vote de la délibération 3/52.

Monsieur Christian CHAMAYOU quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/53 et revient avant le vote de la délibération 3/55.

Monsieur Jean SICARD quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/54 et revient avant le vote de la délibération 3/67.

Madame Christine DEVOISINS et Monsieur Jean SICARD n'ont pas participé au vote de la délibération 3/69.

Monsieur Michel ALBINET n'a pas participé au vote des délibérations N° 3/66 et 3/74.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/67 et revient avant le vote de la délibération 3/68.

**3/65 : ZA ALBIPOLE – SECTEUR JEAN THOMAS ET VEDEL : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT POUR 2003**

Pilote : Service Économique

Autres services concernés par le présent rapport : Services Financiers

Direction Générale des Services/ Mission
Projets
Pôle Développement

Monsieur Michel ALBINET, rapporteur

Comme je vous l'ai indiqué lors du Conseil Communautaire du 18 février 2003, la société SAFRA a souhaité s'installer sur le secteur Jean Thomas et Vedel de la ZA Albipôle, à côté de son bâtiment actuel. Elle a déposé un permis de construire pour un premier bâtiment de 2 300 m² devant abriter un atelier et des bureaux.

Pour permettre la réalisation de cette opération, il convient de réaliser une partie des travaux d'aménagement de ce secteur.

Ces travaux comprennent la réalisation de travaux hydrauliques et d'une partie de la voie qu'il conviendra de terminer au cours du 4^{ème} trimestre 2003. En effet le nouveau bâtiment qui sera construit par la SAFRA devra être accessible par cette nouvelle voie.

Le montant de ces travaux s'élève à 418 000 € HT et des subventions seront sollicitées auprès de l'Union européenne (Objectif 2 Midi-Pyrénées - Mesure 2, sous-mesure 1) et du FIBM, pour un montant de 209 000 €.

Je vous demande :

- d'approuver l'opération "ZA Albipôle - secteur Jean Thomas et Vedel - Travaux d'aménagement pour 2003"
- d'approuver le plan de financement ci-annexé,
- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès des organismes concernés,
- de confier la réalisation de cette opération à l'entreprise par voie d'appel d'offres ouvert en un seul lot unique.
- d'autoriser la SEM 81 à percevoir pour son compte les subventions prévues au plan de financement.

Je vous précise que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget annexe "zones d'activités" de la C2A

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code des marchés publics

VU le budget de l'exercice en cours

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération "ZA Albipôle - secteur Jean Thomas et Vedel - Travaux d'aménagement pour 2003"

APPROUVE le plan de financement ci-annexé

APPROUVE Les travaux d'aménagement pour 2003 de la zone Albipôle secteur Jean Thomas et Vedel

DECIDE de lancer la consultation par voie d'appel d'offres en un lot unique

DESIGNE la commission des marchés pour examiner les offres et attribuer le marché

SOLLICITE les subventions auprès de l'Union européenne (Objectif 2 Midi-Pyrénées - Mesure 2, sous-mesure 1) et du FIBM.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

PRÉLÈVE les crédits nécessaires sur le budget annexe "zones d'activités"

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents concernant les subventions demandées

AUTORISE la SEM 81 à percevoir son compte les subventions prévues au plan de financement.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

Reçu le
18 AVR. 2003
PREFECTURE DU TARN



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

POUR 2003

AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES ALBIPOLE

- secteurs : Jean Thomas & Vedel -

DEPENSES € H.T.		RECETTES € H.T.	
Achat terrain et frais d'actes	<i>pour mémoire</i>	Subventions sollicitées	
Travaux et aménagement	355 000	FIBM	104 500
Maîtrise d'œuvre & contrôle	48 000	FNADT/FEDER	104 500
Assurance & frais administratifs	15 000	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A)	209 000
Divers & imprévus,	38 500		
TOTAL	418 000	TOTAL	418 000